

## CHANGEMENT CLIMATIQUE, CRISE AGROFORESTIÈRE ET RESILIENCE DES PLANTEURS DE YAKESSE-ATTOBROU

Aboulaye KONE

*Université Félix Houphouët-Boigny*

Email : [kauneyabou@gmail.com](mailto:kauneyabou@gmail.com)

**Résumé :** Cette étude anthropologique qui se propose de comprendre la perception des populations rurales sur le changement climatique dans la sous-préfecture de Yakassé-Attoubrou porte non seulement un regard objectif sur les causes, les conséquences, mais aussi sur les solutions de lutte contre ce fléau. Les données factuelles du terrain ont été implémentées à la suite de l'observation, de la documentation et des entretiens avec les populations ressources. Il ressort de l'étude que le changement climatique *Man bokien'*, *Man wô* est une malédiction, une fatalité, une "colère de Dieu" résultant de la négligence des sacrifices propitiatoires, de la désacralisation du foncier et de la dévalorisation des autorités coutumières par les populations rurales. Cette "colère" engendre des conséquences sur les phénomènes naturels (soleil, vent, pluie). Elle entraîne également une crise agro-foncière qui se traduit par le changement du calendrier agricole, la baisse et la destruction de la production agricole, l'insécurité alimentaire etc. Elle se manifeste également par une désorganisation de la société rurale par la recrudescence de l'insécurité sociale, le regain du vol, de la prostitution, l'individualisme, les conflits fonciers. etc. Face à cette crise structurelle, il faut mener des campagnes de sensibilisation pour la revalorisation de la tradition et du statut des autorités coutumières. Il faut également instaurer dans la localité d'étude, des actions de formation, de sensibilisation sur le reboisement, l'agroforesterie et aussi pratiquer les cultures de contre-saison, etc. L'article contribue à montrer que la croyance des acteurs ruraux est déterminante dans la réussite ou l'échec des projets de développement dans un

---

<sup>1</sup> Le monde a changé en Akyé une ethnie ivoirienne

<sup>2</sup> Le monde est gâté en Akyé une ethnie ivoirienne

contexte de changement climatique. La non prise en compte de cette approche constitue un élément important favorisant la précarité sociale en milieu rurale.

**Mots-clés :** changement climatique, politique agricole, Yakassé Attobrou, déforestation, agroforesterie.

### Introduction

La question du réchauffement climatique est inscrite à l'agenda international depuis plus de vingt ans, et c'est à partir de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) de 1992 qu'elle a suscité l'émergence d'un régime multilatéral. Dans la mesure où de plus en plus de pays du Sud ont accédé par la suite à un mode de développement reproduisant en tous points les erreurs des pays du Nord ((Bérard et Compagnon, 2014). Dans cette perspective, l'enjeu climatique n'a cessé de gagner en importance sur l'agenda international. Depuis l'échec de la Conférence des parties (COP) de Copenhague en 2009, les négociations sur le régime qui devait succéder au Protocole de Kyoto, dont l'application a pris fin en 2012, sont paralysées (Bérard et Compagnon, 2014). L'Afrique de l'Ouest est l'une des régions du monde les plus vulnérables au changement climatique. L'impact souvent désastreux de la vulnérabilité et des extrêmes climatiques au cours des trente dernières années est une bonne illustration, mais aussi un des signes de cette vulnérabilité (Niasse, 2004). Ainsi, des dialogues participatifs entre plusieurs catégories d'acteurs avaient pour objectif de créer un forum régional d'échanges entre les acteurs de divers horizons sur les impacts du changement climatique sur les ressources en eau et les systèmes aquatiques de l'Afrique de l'Ouest (Niasse, 2004). Des actions pertinentes comme l'assistance météorologique au monde rural menées par les Groupes de Travail Pluridisciplinaires sont conduites dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest pour aider les producteurs ruraux à mieux s'adapter. En Côte d'Ivoire, le changement climatique est récent. Pour lutter contre les effets du changement climatique, l'Etat à travers le ministère de l'environnement, de la salubrité urbaine et du développement durable a créé, en 2012, le Programme

National de Changement Climatique (PNCC) afin d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre par les sociétés. Ce programme a élaboré en 2014 un document de stratégie nationale de lutte contre le changement climatique afin de contribuer à l'élaboration des objectifs de développement plus larges (MINESUDD, 2014). En Côte d'Ivoire, le niveau de connaissance de ce phénomène varie d'une région à une autre. Ainsi, les tendances confirment que le district d'Abidjan présente 75 % de niveau de connaissance, le Bas-Sassandra 63 %, le Sassandra-Marahoué 58 %, et la Comoé 58 % (Yéo et Silwé, 2021). La sous-préfecture de Yakassé-Attobrou ne fait pas exception à cette réalité sociologique. Le changement climatique est récent dans la localité de Yakassé-Attobrou. Les premiers effets du phénomène étaient déjà perceptibles dans la période 2005-2010. Pour lutter contre le changement climatique, les premières actions de sensibilisation dans la localité ont été initiées par les structures de développement rural à savoir le ministère de l'agriculture et l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) à partir de 2015. A partir de 2020, les actions conjuguées du ministère des eaux et forêts, de l'ANADER, du ministère de l'environnement et celui de l'agriculture ont permis d'acquérir avec les autorités coutumières une parcelle d'un hectare à Abradine 1. Cette superficie a servi de champ d'expérimentation, de reboisement de teck dans le village. En dépit des différentes initiatives des autorités locales et administratives, on constate un rejet des projets de lutte contre le changement climatique par les planteurs. Quelles sont les perceptions que les populations rurales ont du changement climatique ?

### **1. Méthodologie**

Cette étude a été réalisée dans la sous-préfecture de Yakassé Attobrou, située à 136 kilomètres d'Abidjan dans la région de la Mé, au sud de la Côte d'Ivoire (Ministère de l'intérieur, 2020). L'enquête s'est effectuée à Abradine 1 situé à 5 kilomètres de Yakassé. Le choix de cette localité s'explique par le fait que la sous-préfecture de Yakassé-Attobrou est essentiellement une zone dominée par les activités agricoles. Les activités agricoles sont en effet la principale source de revenu des populations. Ces activités (café, cacao, hévéa...) connaissent depuis une décennie une chute à cause du changement climatique qui

a entraîné une baisse de la production et la disparition de certaines espèces végétales. En outre, on assiste à un changement de calendrier agricole qui impacte sur la production locale et la survivance de certaines spéculations agricoles. C'est pourquoi, les plantations de café (très peu productives) sont remplacées par les plantations d'hévéa. Cette localité était caractérisée par l'existence d'une espèce de taro appelée *yakassé* (qui a été attribué à la sous-préfecture) qui est en voie de disparition. Malgré les potentialités agricoles, la localité d'étude dépend à 60 % de la ville d'Abidjan en matière de culture vivrière. Cette étude qui se veut qualitative mobilise l'observation directe, la recherche documentaire et l'entretien semi directif comme technique de collecte de données. Ces techniques ont été réalisées à travers la grille d'observation, la grille documentaire et le guide d'entretien. L'orientation anthropologique de cette étude et la contrainte de la disponibilité des caractéristiques statistiques précises sur le sujet d'étude ont conduit au choix de la technique d'échantillonnage de type accidentel. Cette technique offre la possibilité à tous les acteurs d'être choisis en fonction de leur disponibilité, dans la mesure où ils sont facilement accessibles. Ainsi, l'échantillonnage théorique nous a permis d'administrer 12 entretiens repartis sur 6 catégories d'acteurs c'est-à-dire 15 individus. Afin de comprendre les significations du phénomène d'étude, nous avons opté pour l'analyse de contenu.

## **2. Résultats**

### **2.1. Perception du changement climatique**

Le changement climatique est représenté à Yakassé-Attoubrou dans le pays Akyé par l'expression *Man Bokien* qui signifie : « Le monde a changé » ; *Man Wô* qui signifie : « Le monde est gâté ». Il désigne l'ensemble des variations des caractéristiques climatiques découlant du non-respect de la cosmogonie par la population paysanne. Selon la croyance, deux (2) raisons fondamentales expliquent le changement climatique. Il s'agit du mécontentement des dieux et la survivance des pratiques mystiques entre les planteurs.

#### **2.1.1 Mécontentement des dieux et des mânes**

Les mythes cosmogoniques attribuent trois (3) fondements au mécontentement des dieux et mânes qui sont la négligence des sacrifices propitiatoires, le non-respect des autorités coutumières et la désacralisation du foncier.

### **2.1.2. Négligence des sacrifices propitiatoires**

Le sacrifice est une offrande rituelle à la divinité, caractérisée par la destruction (réelle ou symbolique) ou l'abandon volontaire de la chose offerte. Dans la société traditionnelle *akyé*, le sacrifice est au centre des activités socioéconomiques. Il permet de sceller un lien entre les divinités à travers l'offrande en nature (bœuf, mouton, chèvre, poulet, œuf...). En effet, l'univers est régi par des normes et des valeurs, c'est-à-dire des croyances divines qui participent à la quiétude des êtres vivants, à la conservation de la flore et de la faune. Ainsi, l'origine mythologique du changement climatique provient de la non observance des sacrifices édités par les dieux et les mânes. Dans cette perspective, le changement climatique est alors considéré comme une fatalité, une punition divine. Il est l'expression de la "colère" de Dieu provenant du non-respect de certains rituels liant les populations paysannes aux divinités. Cette situation est relatée par S.F., *le porte canne du village d'Abrodine 1* qui explique ceci :

Dieu est fâché, car il y a des rites, des interdits violés. Les sacrifices ne sont pas faits comme auparavant. Les populations négligent les adorations des mânes. Elles ne respectent même plus les règles établies entre les ancêtres et les dieux (S.F., *le porte canne*, ce 05 mars 2022, Abrodine 1).

De ce verbatim, l'on constate que la population paysanne traite de dérision les sacrifices propitiatoires qui étaient le socle de la prospérité de la société traditionnelle. Autrefois, les sacrifices étaient au cœur de l'organisation sociale dans le pays *akyé*. Ils permettaient non seulement de mettre en évidence les rapports de pouvoir entre les hommes et les dieux, mais aussi de préserver la religion animiste. Ils permettaient aussi d'apaiser les esprits des dieux afin d'éviter une calamité et les épidémies, de rendre hommage aux dieux après une récolte abondante ou une naissance dans la famille. Les sacrifices étaient des moyens pour conjurer les sorts. Les sacrifices donnent lieu à des cérémonies

festives de socialisation, de rencontres et de gouvernance politique. De nos jours, la modernisation de la société traditionnelle ainsi que le christianisme ont conduit les populations paysannes à changer de mentalité. Elles négligent les sacrifices propitiatoires pour se remettre à la science et à la technologie. C'est ainsi que la période ou la date, la qualité ou la nature ainsi que la fréquence des sacrifices ne sont plus respectées. Le non-respect des rituels constitue un affront aux dieux, un renoncement aux us et coutumes séculaires. Cette idée est soutenue par Mayer (2001) qui pense que le contenu de la philosophie nègre considère que Dieu, à l'intérieur de la matière se manifeste à différents niveaux en excluant à priori la notion de hasard. Il n'y pas de hasard puisque tout relève de l'ordre divin. C'est cet ordre qui tient le lien entre les éléments des règnes minéral, végétal et animal. Le mécontentement des dieux s'explique également par le non-respect des autorités coutumières.

### **2.1.3. Non-respect des autorités traditionnelles et coutumières**

Les autorités traditionnelles et coutumières sont les représentants des ancêtres, des dieux sur la terre, elles veillent à la protection et à la conservation du patrimoine coutumier. Parmi les autorités traditionnelles et coutumières, le chef de terre détient un rôle primordial dans la sacralisation des rites sacrificiels. Autrefois, le chef de terre était le médiateur entre les dieux et les hommes, entre le sacré et le profane. Le chef de terre est chargé de psalmodier des paroles. Il adresse des prières aux différents dieux et les esprits pour leur concours. Il fait la libation à des lieux précis avant d'offrir en offrande de la nourriture, de la boisson, un ou plusieurs animaux domestiques. Généralement une partie de l'offrande est laissée dans la forêt, au bord de la rivière, etc. afin de faire une communion entre les deux mondes. Le chef de terre est le représentant de l'esprit protecteur sur terre. A la suite des sacrifices, les fêtes de réjouissance sont célébrées en l'honneur des dieux. Les fêtes honorent également les chefs, autorités coutumières, pour leur rôle, leur statut incontournable dans l'harmonie et la floraison des activités socioéconomiques. Aujourd'hui, cette réalité est battue en brèche par les populations paysannes actuelles. Les autorités coutumières ne sont plus consultées pour valoriser les us et coutumes de la

société traditionnelle *akyé*. Cette réaction est justifiée par le *A.K., chef de terre d'Abtradine 1* qui donne sa pensée en ces termes :

On ne célèbre plus les ancêtres. On ne respecte plus le statut des chefs coutumiers. Il est le protecteur qui fait les sacrifices et libations nécessaires au moment venu. Moi, je suis le chef de terre, si on me sollicite et je fais mes incantations et des libations, aujourd'hui, il va pleuvoir (*A.K., chef de terre, ce 05 mars 2022, Abtradine 1*).

Depuis l'avènement de l'école occidentale, les populations paysannes ne croient plus au pouvoir transcendant des chefs coutumiers. Ce pouvoir est jugé traditionnel, désuet et n'ayant aucun fondement scientifique. Cette logique est confirmée par La Burthe-Tolra et Warnier (1993) qui pensent que l'école apporte un savoir différent de celui des anciens, une autre explication des phénomènes, une culture ouverte, où rien n'est caché, pourtant la société traditionnelle est fondée souvent sur le secret et sur l'héritage. Par l'affirmation « *Moi, je suis le chef de terre, si on me sollicite et je fais mes incantations et des libations, aujourd'hui, il va pleuvoir* », on note que le chef de terre est investi de pouvoir surnaturel, de force divine en symbiose avec l'ordre qui tient le lien entre les éléments des règnes minéral, végétal et animal. Il a une emprise sur la plus petite unité de vie. Il a le pouvoir de parler à la nature, de modifier le cours des événements. La compréhension et la reconnaissance de cet ordre impliquent l'existence d'une hiérarchisation sur laquelle reposent les rapports entre les membres de toute entité vivante et consciente (Mayer, 2001). L'auteur affirme également que toutes les actions des africains trouvent racines dans cette ambivalence (monde visible et monde invisible) qui lui permet, quand il est initié de modifier le cours des événements comme le faisaient ses ancêtres. Ce qui revient à dire que le nègre a non seulement appris à parler à la nature mais il a aussi appris à lui commander. Le non-respect de chef de terre revient à la négation de l'identité culturelle, à la négation des forces invisibles. Sur ce rapport, ces forces sont mécontentes.

#### **2.1.4. Désacralisation du foncier**

Le foncier peut se définir comme l'ensemble des règles, des représentations et des pratiques qui organisent la façon dont une société utilise et contrôle le sol. Le foncier renvoie à un ensemble de règles et d'interdits dont

le but est de préserver tant les groupes que l'individu de tout ce qui pourrait constituer une entrave à une existence harmonieuse. Ainsi, les interdits sont appliqués sur la terre, les eaux, les forêts sacrées, etc. *Dame H. R. J., présidente des femmes* d'Abtradine 1 donne son avis sur la transgression des interdits dans la sphère villageoise.

Les vols dans les champs sont récurrents, il faut laver ta paire de chaussures pour l'étaler au soleil, ils ne vont pas voler. Mais dans les champs, on vole. De plus, certains villageois font des rapports sexuels dans les plantations, il y a des cas de viol. Ils n'ont aucune pudeur (H. R. J., présidente des femmes, ce 06 mars 2022, Abtradine 1).

Aujourd'hui, les valeurs culturelles telles que l'honnêteté, le courage, la sagesse, l'équité, le respect du prochain et de la nature, etc. ne sont plus des vertus cardinales de la jeune génération. Les institutions de socialisation de ces valeurs telles que la famille sont traversées par un dualisme de référent traditionnel et moderne. La transgression des interdits concerne le vol, les rapports sexuels dans les champs, la pêche des poissons sacrés, etc. La transgression des référents traditionnels conduit inéluctablement à la désacralisation du foncier lieu de résidence des esprits et des mânes. Aujourd'hui, le développement de l'économie de plantation et l'orpaillage clandestin ont entraîné le brassage culturel avec l'arrivée massive des migrants (allochtones et allogènes). Cette réalité est confirmée par *S.D., présidente du Comité Villageois de Gestion foncière Rurale (CVGFR)*.

Aujourd'hui, les eaux et les forêts sacrées sont détruites par les étrangers. Certains cours d'eaux tels que la rivière mosso, water bissô ont disparu à cause des exploitations minières. Les basfonds et les zones marécageuses sont occupés par certains exploitants et leur maison (S.D., présidente du Comité Villageois de Gestion foncière rurale, ce 07 mars 2022, Abtradine 1)

Ainsi, la monétarisation des rapports de production et la recherche de gain matériel a conduit les populations rurales à refouler les interdits fonciers. Ainsi donc, la quête du bien-être amène les populations à transgresser les interdits ce qui entraîne de facto le mécontentement des dieux. Outre ces éléments, les pratiques maléfiques entre les planteurs entraînent le mécontentement des dieux.

#### **2.1.5. Survivance des pratiques maléfiques entre les planteurs**



Les pratiques maléfiques désignent les sortilèges, les enchantements magico-religieux visant à changer la prédestination d'un planteur. Dans la société traditionnelle akyé, elles consistent à ensevelir des fétiches ou faire des sortilèges dans le champ d'un voisin afin de rendre improductif l'exploitation concernée. Le développement de l'économie de plantation a bouleversé la structure sociale de la société traditionnelle en faisant du revenu économie ou de la richesse le fondement de la réussite personnelle et sociale. Ce système a suscité l'individualisme et la corruption dans la société. On assiste à des compétitions entre les planteurs débouchant sur les pratiques maléfiques des actes de nuisance entre planteurs. Ce fait est mentionné par G.S., secrétaire général du chef du village qui affirme ceci :

Aujourd'hui, on assiste au mauvais comportement des hommes. La jalousie fait que les planteurs s'envoutent mutuellement, ils posent des fétiches dans les plantations de leur voisin dès qu'ils voient que leurs récoltes sont réussites (G.S., secrétaire général du chef du village, ce 05 mars 2022, Abradine 1).

Ainsi, la réussite économique fait naître de la jalousie entre les populations paysannes conduisant à des pratiques maléfiques. Ces pratiques ont pour but d'équilibrer l'ordre social en évitant la montée de certaines catégories sociales (les jeunes) à la détention du pouvoir local. Toutefois, ces pratiques non conformes à l'ordre cosmogonique entraînent des conséquences qui émanent des dieux et des esprits.

## **2.2. Conséquences du mécontentement des dieux**

Dans la société traditionnelle akyé, la manifestation du mécontentement des dieux est translucide à travers plusieurs niveaux. Elle est observable au niveau des phénomènes naturels, par la crise agro-foncière et la crise sociale.

### **2.2.1. Transformation des phénomènes naturels par les dieux**

Dans le monde rural traditionnel, les phénomènes naturels (pluie, vent, terre) jouent un rôle primordial dans le fonctionnement du système climatique. Selon la tradition, ils sont constamment soumis à la volonté des dieux qui les contrôlent à leur guise. Ainsi, le mécontentement des dieux est constaté à travers le changement de la pluviométrie depuis une décennie. Cette logique est partagée par F.T., notable à Abradine 1 qui pense ceci :

Quand tu fais des prévisions, tu es surpris par la quantité de pluies. Il pleut beaucoup. L'année dernière, on fait du maraîcher c'est-à-dire du chou de septembre en août qui une période sèche, la pluie a gâté tout le produit, toute la production. La pluie a été accompagnée de grand vent et de tornade (F.T., notable, ce 06 mars 2022, Abradine 1).

Ce récit de vie montre que la pluviométrie est devenue destructrice, elle est un obstacle au développement de l'agriculture. En saison pluvieuse, la pluviométrie entraîne des risques d'inondation des cultures maraîchères ou des céréales. Ainsi, ces risques constituent un défi majeur pour les producteurs. Les conséquences d'excès de pluie et d'eau sur les cultures vivrières ou maraîchères sont nombreuses. Sur le plan physiologique, l'eau détruit les substances nutritives du sol en empêchant la croissance de la plante. Sur le plan morphologique, elle entraîne des maladies. La pluviométrie est souvent accompagnée de vent violent et de tonnerre pouvant déraciner les arboricultures. La colère des dieux se constatent également à travers le changement de la température. De nos jours, on assiste au phénomène d'augmentation de la température dans la sous-préfecture. Les finages villageois ne sont pas en marge de cette augmentation excessive de la température. *R. T., gros planteurs de café et de cacao qui donne (qui donne quoi ?)*

Aujourd'hui, le soleil noircit les cabosses ça devient comme brûlées. A la récolte, les cabosses deviennent petites. Certaines cultures ne résistent pas à la structure du sol qui est devenue dure. L'eau ajoutée au sol devient chaude et détruit la plante. Le soleil crée la sécheresse, nos terres ne sont plus fertiles, le rendement diminue considérablement (R. T., gros planteurs de café et de cacao, ce 08 mars 2022, Abradine 1).

À travers ce qui précède, l'on constate que l'augmentation de la température provoque le réchauffement climatique dans la localité d'étude. Cette augmentation est un obstacle pour la croissance de certains produits agricoles. Ainsi pendant la saison sèche, les rayons du soleil affectent l'écosystème en réchauffant le sol, l'eau, l'atmosphère. Elle crée un déficit d'eau, d'où la sécheresse qui se manifeste par la diminution d'eau superficielle et souterraine. A long terme, la population rurale d'Abradine 1 assistera impuissamment au tarissement des cours d'eau, à l'épuisement et à l'appauvrissement des terres. Aujourd'hui, plusieurs sols sont érodés par l'insuffisance d'eau pendant une

longue période. Cette situation confirme l'étude de Dian (1978). Selon Dian (1978) le caféier, plante relativement hygrophile a besoin d'une pluviométrie moyenne annuelle de 1500 mm étalés sur huit (8) mois en culture sans irrigation. De même, le cacaoyer exige un minimum de 1500 mm de pluies par an. Il peut cependant végéter correctement avec 1100 et 1200 mm dans les régions à sols riches et profonds comme c'est le cas dans cette région. De plus, le taux d'humidité dans la région se maintient pendant la majeure partie de l'année au-dessus de 80%. Ainsi, le changement climatique, avec l'augmentation de la température, affecte l'épanouissement de ces arbres. Le changement des phénomènes naturels par les dieux engendre une crise agro-foncière ayant pour toile de fond une restructuration des activités agricoles.

### **2.3. Crise agro-foncière liée au changement des phénomènes naturels**

Nous entendons par crise agro-foncière une soudure agricole, une modification du paysage agraire caractérisée par la faillite des mécanismes endogènes de la production dans la localité d'étude. La zone d'étude est caractéristique des localités forestières du sud, marquée par l'économie de plantation. L'économie de plantation (café-cacao) a débuté dans les années 1930. Cette économie a eu son essor à partir des années 1960-1965 grâce à un couvert végétal dense et une pluviométrie régulière pendant plusieurs décennies. Le succès de l'économie de plantation et de l'économie de subsistance était imputable à un calendrier agricole régulier. Aujourd'hui, la localité est marquée par le recul de la forêt en raison du changement climatique. Cette situation a une incidence considérable sur le calendrier agricole traditionnel adopté par les planteurs. *P. F. S., doyen d'âge des notables* se prononce sur la question de la non fiabilité du calendrier agricole en ces termes :

Aujourd'hui, être planteur dans ce village est risqué, car personne ne connaît le calendrier agricole. Avant, on n'était pas stressé. On savait quand désherber, préparer la terre, semer et récolter les produits. Actuellement, on fait de nouveaux champs à nos risques et péril. L'année dernière à cette heure, il n'avait pas plu. Les planteurs pensaient que ce sera la même chose cette année. La pluie est presque finie dans la même période. Quand il pleut le manioc ne croit pas, il y a de nouvelle feuille sur la tige. On est obligé de verser

le manioc. La banane aussi ne se forme pas assez. Pour que le taro croit, j'étais obligé de laisser 1 an de plus avant de le récolter. S'il pleut, la pluie gêne tout. Lorsqu'on saigne l'hévéa, s'il ne pleut pas, il n'y a pas de production (P. F. S., doyen d'âge des notables, ce 06 mars 2022, Abradine 1).

Les planteurs sont constamment dans une incertitude où chaque décision agraire conduit inéluctablement à une prise de risque. Le sentiment ambivalent des planteurs est provoqué par une irrégularité du calendrier agricole. Ce calendrier autrefois était réparti sur quatre saisons dont une petite saison de pluie, une grande saison sèche, une grande saison de pluie et une petite saison sèche. Ainsi, la période de janvier à février correspondait au désherbage jusqu'en mars. On notait le début des cultures, car le soleil scintillait agréablement. Le mois de juin était un mois transitoire où il pleut sporadiquement, propice à la création de nouveaux champs. Les mois de juillet-septembre correspondaient à la grande saison de pluie. Les mois d'octobre-décembre équivalaient à la période de cueillette. Aujourd'hui, la baisse de la production est l'une des conséquences de l'irrégularité du calendrier agricole. Cette idée est soutenue par *A. K., chef de terre du village* qui atteste ceci :

À cause de la variation du climat, la production a énormément baissé. Avant, on récoltait le cacao deux fois par an. Ainsi après la grande récolte de novembre-décembre, on avait une petite récolte. Aujourd'hui cette petite récolte n'existe plus. De plus, en période de grande sécheresse, le soleil noircit les cabosses. On perd une partie de la production à cause des événements liés au climat. Cela nous affecte véritablement. C'est difficile d'avoir 2 tonnes de cacao pendant la période de l'abondance même avec les engrais (*A. K., chef de terre, ce 05 mars 2022, Abradine 1*).

A la lumière de cette affirmation, on constate que la variabilité climatique est un facteur déterminant de la baisse de la production et du faible rendement dans les plantations villageoises. Outre ces conséquences, le changement climatique suscite d'autres contraintes au niveau agricole. En effet, le changement climatique structure l'organisation des travaux champêtres. *P.S., chargé des études au ministère de l'agriculture* affirme ceci :

Aujourd'hui, le temps de travail champêtre est réduit. En période sèche, il est difficile de labourer, la terre est extrêmement dure. Il faut des efforts supplémentaires pour désherber un petit lopin de terre. En période de pluie,

on est obligé de rester à la maison à cause des tonnerres (P.S., chargé des études au ministère de l'agriculture, ce 04 mars 2022, Yakassé-Attobrou).

Les contraintes climatiques ont un impact significatif sur le travail champêtre. Elles sont de la réduction du temps de travail journalier en rendant pénible l'activité agricole traditionnelle lorsque les outils sont rudimentaires (daba, machette, hache, houe, etc.). Par ailleurs, le changement climatique confine les paysans dans la précarité. *D. I., vice-président des jeunes* précise cet état de fait en ces termes :

L'année dernière, j'ai fait de la salade et du manioc qui n'ont pas réussi. La salade ne résiste pas au fort soleil. Quand la température est élevée, elle rend la poussée difficile, la salade prend assez de temps pour croître, elle devient fade. Elle prend plus de temps pour arriver à maturité, plus de 2 mois, les feuilles deviennent très dures. Concernant le manioc, j'étais obligé de me débarrasser de ce tubercule, car la forte pluviométrie a fait qu'il avait trop d'eau dans le tubercule. On ne pouvait plus faire de l'attiéké<sup>3</sup> ou du foutou (*D. I., vice-président des jeunes*, ce 06 mars 2022, Abradine 1).

La dévalorisation de la qualité des produits vivriers et maraîchers est consubstantielle au changement climatique. Aujourd'hui, les produits vivriers et maraîchers sont de piètre qualité. La salade à maturité possède une saveur aigre, impossible à la consommation. Cette mauvaise qualité entraîne une mévente des produits qui sont moins compétitifs sur le marché local. Ces différentes situations conduisent à l'insécurité alimentaire. *T.T., sexagénaire des femmes du village* aborde dans ce sens :

Nous souffrons de nos jours à cause de la rareté des produits. Les champs ne donnent plus comme par le passé. Il y a certains produits qu'on ne cultive plus. Même le taro qui faisait notre fierté est rare à trouver. Actuellement, le manioc quitte la ville d'Abidjan à plus de 130 km pour approvisionner notre village, quelle honte ! (*T.T., sexagénaire des femmes du village*, ce 07 mars 2022, Abradine 1).

Actuellement, le village n'est plus assimilé à une localité productrice de produits vivriers. Il dépend foncièrement des villes voisines. Face à cette vulnérabilité, les planteurs vont faire recours à l'agriculture extensive d'hévéa, à l'institutionnalisation du planter-partager par les migrants afin de valoriser

---

<sup>3</sup> L'attiéké : c'est le couscous de manioc

leur propriété et à l'orpaillage clandestin conduisant au conflit foncier. En somme, le changement climatique donne lieu à une succession de problèmes agro-fonciers qui confine les planteurs dans une précarité sociale. Ces problèmes se résument à l'irrégularité du calendrier agricole, la baisse de la production, la mévente, le faible rendement, la réduction du travail champêtre, la dégradation de la qualité des produits vivriers, l'insécurité alimentaire, les conflits fonciers, etc. En plus de ces problèmes, le changement climatique entraîne également une crise sociale.

#### **2.4. Crise sociale liée au changement des phénomènes naturels**

Les problèmes agro-fonciers ci-dessus ont exacerbé une crise structurelle dans le pays *akyé*. Cette crise structurelle entraîne un dysfonctionnement de la société par la dégradation des mœurs des populations rurales. Ainsi, confrontée à l'insécurité alimentaire, le désespoir s'empare d'une franche importante des populations rurales. *S. F., chef de ménage* explique les raisons de ce comportement en ces termes :

La vie est devenue très chère aujourd'hui, se nourrir est compliqué, car les produits viennent d'Abidjan. Dans notre coutume, notre aliment de base est le foutou banane. Dans les années 1992-1993, avec 200 F, tu pouvais acheter le manioc et la banane pour faire le foutou. Ces produits étaient accessibles avec les paysans. Actuellement, nous sommes que trois (3) personnes dans ma maison, il est impossible de manger du foutou banane, car il faut enlever 2000 F par jour. On paie manioc 500 FCFA, banane 500 F CFA, le reste va dans les condiments et le poisson. C'est énorme ! On a envie de manger mais on mange autre chose. Le jour qu'on mange du foutou, personne n'est rassasié. Si tu vois c'est petit (*S. F., chef de ménage, ce 06 mars 2022, Abradine 1*).

La raréfaction des produits vivriers due à la crise agraire a entraîné une inflation des produits alimentaires de premières nécessités. Ainsi, on assiste à une augmentation excessive des prix des produits alimentaires. Cette situation a une incidence sur le nombre de repas journalier. En effet, bon nombre de paysans partagent un seul repas familial contre trois (3) autrefois. De plus, les habitudes alimentaires des paysans ont changé. Avant, la population *akyé* affectionnait le foutou, de la banane, ou du manioc. Les repas journaliers étaient uniquement faits de foutou ou des tubercules. Aujourd'hui, face à l'inflation de ces produits, cette population consomme principalement le riz moins coûteux que les tubercules.

Outre ce fait, l'inflation des prix des produits alimentaires a engendré une recomposition des rapports sociaux. Cette situation est mise en exergue par *L. M., chef de lignage* qui exprime sa pensée comme suit :

Dans la nouvelle situation, tout le monde a changé même la célébration des cérémonies a changé. Par exemple, avant, des funérailles étaient des moments de partages de retrouvailles et de solidarité. Actuellement, lorsqu'on perd un parent, le soutien est difficile. Si la famille n'a rien préparé, les invités venus aux obsèques doivent compter sur eux-mêmes pour s'héberger (*L. M., chef de lignage, ce 05 mars 2022, Abradine 1*)

À l'analyse, l'inflation relative à la hausse continue des prix des denrées alimentaires a entraîné une dynamique dans les institutions sociales telles que le mariage, les funérailles, la naissance, etc. Ces institutions autrefois auréolées des valeurs communautaires fondées sur la solidarité, l'hospitalité, l'entraide, ont été substituées par l'individualisme. Ainsi, la nouvelle configuration des cérémonies telles que le mariage, les funérailles a changé à cause des dépenses. On constate également l'effritement des liens sociaux au sein des lignages. L'économie morale s'est transformée en économie marchande. Face à la conjoncture, les institutions comme la famille ne sont plus adaptées à jouer leur fonction régulatrice de valeurs communautaires ancestrales. Par conséquent, de nouveaux comportements déviants apparaissent dans la société. *F. S. A., notable à Yakassé-Attobrou* donne quelques raisons de cette déviance en ces termes :

Franchement, nos enfants ne suivent plus le chemin de leurs aînés. Ils ont abandonné l'agriculture pour mener d'autres activités qui nous causent assez des problèmes dans le village. Ils veulent avoir l'argent rapide en faisant de l'orpaillage. Il y a des risques en faisant ce métier. A cause de cela, nous ne sommes plus en sécurité dans le village (*F. S. A., notable à Yakassé-Attobrou, ce 04 mars 2022, Yakassé-Attobrou*).

Le développement de l'orpaillage clandestin est lié à la crise agricole et la forte migration des orpailleurs dans la localité. Cette activité a occasionné une déstructuration socioculturelle de la communauté en développant des vices dont la société n'avait jamais été confrontée. Actuellement, les autorités coutumières sont constamment soumises à une insécurité sociale. L'orpaillage clandestin a intégré la consommation et la commercialisation de la drogue dans les habitudes des jeunes. Il a permis la recrudescence de la criminalité avec les vols, les

agressions, les viols, le braquage et la prostitution des jeunes filles. Le village est souvent confronté au cas de sacrifice humain sur les sites d'orpaillage. Par ailleurs, l'existence des sites d'orpaillage clandestin engendre des conflits intrafamiliaux. En effet, face aux vices liés à l'activité d'orpaillage, certains paysans s'érigent contre cette activité ce qui conduit à des conflits intrafamiliaux.

### **3. Recommandations face au changement climatique**

Au regard des faits susmentionnés, les recommandations peuvent être formulées à travers trois points essentiels à savoir : la campagne de sensibilisation pour la tradition, l'éducation des planteurs à l'agroforesterie et la diversification agro-pastorale.

#### **3.2. Valorisation de la tradition**

Les facteurs culturels et idéologiques sont fondamentaux dans le développement de toute société. Partant de ce fait, la compréhension de la perception du changement climatique par les paysans est un catalyseur au développement. Dans la société *akyé*, le changement climatique est perçu comme une damnation, une punition des dieux suite aux actes irrévérencieux des paysans envers les règles naturelles. Cette perception prédispose les paysans dans la crainte à prendre des mesures appropriées contre le changement climatique. *Y. K. M. cadre de la localité*, donne son point de vue sur la question en ces termes

La population rurale est analphabète et nulle n'est prophète chez soi. Lorsqu'on veut la sensibiliser, elle se rebelle et menace. Actuellement, il n'y a pas de structure de sensibilisation depuis 30 ans dans cette localité (*Y. K. M. cadre de la localité*, ce 04 mars 2022, Yakassé-Attobrou).

Ainsi, la mentalité de la population rurale le confine dans un rejet systématique de toute explication différente de sa perception. C'est pourquoi, les campagnes de sensibilisation sont boycottées. Pour lutter contre le changement climatique, il faudrait accorder du respect à la tradition en valorisant les us et coutumes par la formation des chefs coutumiers. Cette initiative consiste à apporter d'autres paradigmes sur la question du changement climatique en montrant uniquement la part de responsabilité de l'homme dans ce fléau. Outre



cette étape, il convient de penser au reboisement et à l'éducation de l'agroforesterie des paysans.

### **3.3. Encourager le reboisement et l'agroforesterie des paysans**

La forêt primaire n'existe plus dans la sous-préfecture de Yakassé-Attobrou à cause de la déforestation et de l'agriculture extensive. Pour lutter contre la dégradation de la forêt, il serait important d'entreprendre des activités de reboisement avec toutes les parties prenantes intervenant dans le milieu rural. Il s'agit des ministères de l'agriculture, de l'environnement, des eaux et forêts des autorités administratives et traditionnelles. De façon pratique, la population rurale doit proposer aux différents services techniques un site (de préférence une localité aurifère) pour le projet de reboisement. Ainsi, l'association de la population au projet de reboisement va donner un engouement à l'opération. Cette activité serait une aubaine pour former la population sur l'agroforesterie, car 95% des superficies des cultures pérennes (café, cacao, hévéa) ne possèdent pas d'arbres susceptibles d'absorber de l'eau abondante et de protéger les plants contre les vents violents.

### **3.4. Recouvrer des mécanismes d'adaptation**

Le changement climatique est un phénomène désastreux qui ruine tous les espoirs des planteurs. Pour lutter contre ce fait, le changement culturel s'impose à la population rurale. Il faudra former les paysans à utiliser les paillis aux alentours des champs. Cette pratique va permettre de retenir de l'eau en période de pluie et va permettre de pratiquer les cultures de contre-saison. La présence de l'eau en permanence va dynamiser les cultures maraîchères et augmenter la production et le revenu des populations. En plus, il faut sensibiliser la population rurale à la diversification agricole qui va donner une large possibilité d'entrer de revenu. Face à ce problème, il serait judicieux de faire d'autres mets (*placali* et *attiéké*) avec ce même manioc. Aussi faudrait-il inviter la population rurale à développer et à moderniser l'élevage traditionnel.

## **4. Discussion**

Les effets du changement climatique sur l'agriculture en Afrique intéressent de plus en plus la communauté scientifique. Ainsi, depuis les années

1970, les plus grandes famines ayant nécessité un recours à l'aide alimentaire internationale (1974, 1984-1985, 1992 et 2002) sont entièrement ou en partie dues aux variations du climat (Dilley *et al.*, 2005). Dans ce contexte, être capable de mieux comprendre et d'anticiper les fluctuations climatiques et leurs conséquences sur l'agriculture constitue donc un enjeu majeur en termes de développement et de sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. Les populations rurales de l'Afrique subsaharienne sont particulièrement exposées aux aléas climatiques dans la mesure où elles sont étroitement dépendantes de l'agriculture pluviale, qui représente près de 93 % des terres cultivées (FAO, 2003). En Côte d'Ivoire, il ressort de l'analyse des données (températures et précipitations entre 1961 et 2014), une augmentation des températures maximales et minimales (moyennes annuelles) respectivement de 1,5°C et 0,5°C et une tendance à la baisse des précipitations (de près de 20 % depuis 1965) avec des séquences sèches de plus en plus accrues et un raccourcissement de la saison des pluies. Quatre risques climatiques ont été identifiés et ont permis d'évaluer les impacts sur les cultures vivrières, l'eau, la végétation et le sol. La confrontation des impacts des phénomènes climatiques avec les capacités d'adaptation des cultures vivrières liées à leurs moyens d'existence a permis d'évaluer leur vulnérabilité qui reste élevée (Zawa, 2017). Selon la FAO (2003), l'agriculture intelligente face au climat (AIC) est une approche qui aide les personnes gérant les systèmes agricoles à faire face au changement climatique de manière efficace. Cette approche vise trois objectifs à savoir (1) l'augmentation durable de la productivité et des revenus, (2) l'adaptation au changement climatique et (3) la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), lorsque cela est possible.

### **Conclusion**

En somme, le changement climatique est perçu par les populations rurales comme une fatalité ou un purgatoire causé par les dieux à la suite des pratiques irrévérencieuses des paysans. Les dieux étant fâchés ont changé les phénomènes naturels. Par conséquent, la pluviométrie est devenue abondante et destructive. La température "apocalyptique" assèche les plantes en déminéralisant la terre et

l'acidifiant. Les vents violents arrachent et terrassent les plants des cultures pérennes. Cette situation entraîne à la fois une crise agro-foncière et une crise sociale. La crise agro-foncière est alimentée par le changement du calendrier agricole. Cette situation crée non seulement une incertitude dans le choix des cultures mais aussi réduit le calendrier champêtre et la production villageoise. L'insécurité alimentaire entraîne l'exode rural des jeunes et la dépendance des populations rurales de la ville d'Abidjan en matière de produits vivriers. On assiste également à la montée de l'orpaillage clandestin qui entraîne les conflits fonciers intracommunautaires. L'irrégularité climatique affecte la qualité de la production et instaure la mévente. La crise sociale s'exprime par l'inflation des denrées alimentaires occasionnant une crise des liens sociaux et l'individualisme des populations rurales. Cette situation est soutenue par une insécurité sociale qui se manifeste par les braquages, la délinquance juvénile, la prostitution, etc. Face à cette crise structurelle, il est opportun de valoriser la tradition en impliquant les autorités et les cadres villageois dans les campagnes de sensibilisation. Ces campagnes doivent porter sur le reboisement et l'agroforesterie. Dans le nouveau contexte, il convient d'adapter les régimes alimentaires aux produits disponibles afin d'éviter la dépendance de la localité. Cette recherche contribue à montrer l'importance de la perception, de la croyance sur le comportement des paysans à adopter ou rejeter les projets liés au changement climatique. L'étude tente de montrer qu'il faut prendre en compte les perceptions des populations dans toutes études de développement.

---

#### Références bibliographiques

- Bérard, Y., Compagnon, D. (2014). Politiques du changement climatique : des controverses scientifiques à l'action publique, In *Critique internationale* 2014/1 N° 62, pp. 9 à 19
- DIAN B. (1978). *Aspect géographique du binôme café-cacao dans l'économie ivoirienne*, Abidjan-Dakar : *Nouvelles Editions Africaines*,

- Dilley, M. Chen, R. S., Deichmann, U., Lerner-Lam A. L., Arnold, M. (2005). Natural disaster hotspots: a global risk analysis, *Disaster Risk Management Series*, 5, Washington, DC: The World Bank.
- FAO, 2003 - *The state of food insecurity in the world*. Rome, Food and Agricultural Organisation.
- La Burthe-Tolra et Warnier (1993). *Ethnologie-Anthropologie*, Paris : PUF
- Mayer, R., E. (2001). *Afin que l'Afrique noire aille mieux*, Abidjan : NEI
- MINESUDD (2014). *Programme National de Changement Climatique (PNCC)*, document de stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques. 2015-2020
- Ministère de l'intérieur et de sécurité (2020). *Rapport d'activité de la sous-préfecture de Yakassé-Attobrou 2020*.
- Niasse M., Afouda A., et Amani A. (2004). *Réduire la vulnérabilité de l'Afrique de l'Ouest aux impact du climat sur les ressources en eau, les zones humides et la désertification*, UICN
- Yéo Pétanhangui A. et Silwé Kaphalo Ségorbah (2021). En Côte d'Ivoire, les changements climatiques sont moyennement connus mais beaucoup ressentis. *Dépêche* N° 419/19 janvier 2021
- Zawa, T. B. (2017). Changement climatique en Côte d'Ivoire : l'urgence de l'action ! [HTTPS://WWW.MEDIATERRE.ORG/ACTU,20200130113406,5.HTML](https://www.mediaterre.org/actu,20200130113406,5.html), Consulté le 20 juin 2022